

Où trouver les offres ?

Pour connaître les offres en cours, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la ville de Fontenay-sous-Bois :

<http://www.fontenay-sous-bois.fr>
Accueil > Economie | Emploi > Offres d'emploi > Insertion par l'emploi

Ou sur le site du SMJ au :

<http://smj.fontenay-sous-bois.fr/>
Accueil/ Activités/ Clauses d'insertion

Vous pouvez aussi vous renseigner directement auprès des chargés d'insertion au

POINT INFORMATION JEUNESSE
Service Municipal de la Jeunesse
Place du 8 mai 1945
94120 Fontenay-sous-Bois
Tél : 01.71.33.52.88



Comment postuler ?

Pour proposer votre candidature, vous pouvez :

Solliciter votre conseiller-e emploi au Pôle emploi, à la Mission locale, au Cap emploi

OU

Envoyer directement votre CV au-x chargé-es d'insertion de la ville de Fontenay-sous-Bois à l'adresse suivante :

clauseinsertion@fontenay-sous-bois.fr



Conception : S&E SMJ - Impression : Imprimerie municipale



LES CLAUSES D'INSERTION



Qu'est-ce qu'une clause d'insertion ?

La clause d'insertion est un dispositif de soutien à l'emploi qui consiste à demander aux entreprises attributaires de marchés de réserver une part des heures travaillées à des personnes peu ou pas qualifiées.

Qui peut en bénéficier ?

Publics concernés :

Les jeunes de moins de 26 ans diplômés ou non, sortis du système scolaire depuis au moins 6 mois et engagés dans une démarche d'insertion

Les demandeurs d'emploi de longue durée (plus de 12 mois d'inscription)

Les bénéficiaires du RSA (en recherche d'emploi)

Les bénéficiaires d'allocations spécifiques (ASS, AAH, Al...) ou d'une pension d'invalidité

Les personnes prises en charge par les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)

Les personnes reconnues travailleur-euses handicapé-es, orientés en milieu ordinaire et demandeur d'emploi.



Les types de marchés

Il est possible d'introduire une clause sur tous types de marchés. Par exemple :

Bâtiment et Travaux Publics (BTP)

Démolition, électricité, couverture, voirie, étanchéité, plomberie, revêtements, peinture, assainissement...

Environnement et espaces verts

Entretien des espaces naturels, aménagement paysager...
Collecte, traitement et recyclage des déchets.

Services aux entreprises et collectivités

Blanchisserie, gardiennage, nettoyage, impression, portage de repas et restauration, transport, administratif...



Les types de contrats

Tout type de contrat peut vous être proposé :

- Contrat d'intérim
- CDD, CDI
- Contrat de professionnalisation
- Emploi d'avenir

Quel intérêt ?

Le dispositif des clauses d'insertion vous permet :

d'accéder à un premier emploi et de découvrir le monde de l'entreprise,

de valider votre projet professionnel,

de poursuivre votre insertion professionnelle en enrichissant votre expérience,

de vous former ou d'approfondir vos premiers acquis.

Les partenaires

Point Information Jeunesse	Conseil départemental du Val-de-Marne
La Mission locale	- Espace départemental des solidarités
Pôle emploi	- Espace insertion
Cap Emploi	
Pro Emploi Intérim	Insertion Service
Janus	La Halte Fontenaysienne
Partenaire Intérim	Fontenay Cité Jeunes
R2T	
Ecole de la 2 ^{ème} chance	Alliance Villes Emploi
GEIQ - Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification	
INFA Psychorec	